

Bulletin spécial informatique

CSI Bordeaux - CSI Poitiers - DIT Bordeaux - DIT Toulouse

Site internet CGT DISI Sud-Ouest : <http://www.financespubliques.cgt.fr/331/>

Edito

Les premières réunions "officielles" dans le cadre de la DISI avec les nouvelles instances statutaires (CT, CAP) ne se tiendront qu'après les élections professionnelles du mois d'octobre. Mais déjà le cadre se met en place, en témoigne la réunion organisée le 16 juin à Bordeaux entre le DISI et son staff et les syndicats. Nous publions notre analyse et la déclaration que nous avons faite à cette occasion.

Afin de donner des informations et de mieux communiquer au sein de la DISI, la CGT Finances Publiques a ouvert son site internet. Il est administré et mis à jour par des militants CGT de la DISI Sud-Ouest. N'hésitez pas à le consulter et à vous inscrire en ligne pour recevoir des informations : <http://www.financespubliques.cgt.fr/331/>

Contacts CGT - DISI Sud-Ouest

CSI Bordeaux : Vincent DEUDON	05.56.24.85.80
Geneviève BOURREL	05.56.24.80.37
CSI Poitiers : Nadège ALBERT	05.49.44.82.50
Béatrice BOISSON	05.49.44.82.50
DIT Bordeaux : Richard BORDONNEAU	05.56.90.78.13
Louis RUMEAU	05.56.90.76.78
DIT Toulouse : Louis-Michel HERRERO	05.61.26.58.27
Dominique PACE	05.61.26.58.33

Réunion Syndicats - DISI Sud-Ouest du 16.06.2011

Côté direction : C. PEYRE et son adjoint, les 2 chefs de CSI, les 2 chefs de DI.

Côté syndicats : CGT, SNUI, FO, CFDT.

La délégation CGT était composée de 4 militants représentants les 4 ESI : Nadège ALBERT (CSI Poitiers), Vincent DEUDON (CSI Bordeaux), Louis-Michel HERRERO (DIT Toulouse), Richard BORDONNEAU (DIT Bordeaux)

Comme lors de ses visites le chef de la DISI s'est voulu rassurant « *le 1er septembre ne sera pas le grand soir* ». Notamment sur l'assistance pour laquelle « *rien n'est définitivement arrêté tant que la mission nationale d'audit n'aura pas rendu son rapport, en fin d'année* ».

La CGT a lu une déclaration que nous reproduisons ici.

Avant le débat, une présentation de ce qu'est sensé être une DISI a été faite.

Les réponses apportées à nos questions sont restées générales (toujours rassurantes ...) mais n'ont pas levé les interrogations. Certes nous nous attendions à rien de précis, car que depuis le début de la fusion nous sommes rodés à la communication organisée par les Directions... On l'aura bien compris, pour la Direction les questions qui fâchent seront abordées plus tard, pour l'instant faut « réussir » la création de ces DISI, structures autonomes (Service à Compétence Nationale) interrégionales, qui vont devenir les interlocuteurs privilégiés de la Direction Générale et les principaux vecteurs de la mise en place des futures (nouvelles...) restructurations.

Signalons certaines réponses à nos questions :

- Le PSI (plan stratégique informatique): « la DISI doit avoir son rôle à jouer dans le cadre du PSI ». Il devrait être connu avant la rentrée de septembre.

- Sur le SIL de Bordeaux : « on fait tout ce qu'on peut pour que les 2 agents qui passent A soient remplacés tous

2 ». Il faut dire qu'on a du mal avoir comment en l'état ce service sera opérationnel...

- Sur le développement, et notamment pour Toulouse : « je vous ai compris ! ». Mais à part ça... on attend un plan et des décisions.

- Sur le dialogue social : « on attend la sortie de la circulaire DGFIP, qui devrait clarifier les choses y compris pour les DISI ».

- Sur les RH de Poitiers : « Personne ne sera déplacé s'il ne le souhaite pas, on abondera les RH du siège de la DISI au fur et à mesure des départs » - par contre confirmation que pour 140 agents de plus (DIT de Bx et Toulouse), seuls 2 postes (1A, 1B) sont créés (pour l'ensemble des DIT et des CMI/CMIB, 18 postes au plan national).

Deux points ont fait l'objet d'un débat plus long :

- L'ASSISTANCE :

Sur la qualité du service rendu : côté matériel ce sont bien les DD/DRFiP qui seront responsables de leurs achats, le rôle de la CID étant de les « conseiller » - et leur intérêt n'étant certainement pas que leur matériel tombe en panne. Quant aux GSM, on peut envisager le fait de récupérer certains « à condition de leur ajouter des missions de la CID afin qu'ils atteignent les 100% ». Sachant que d'un point de vue géographique, chacun peut parfaitement rester où il est pour l'instant, la notion de « proximité » étant essentielle. Sur la « polyvalence » au sein de l'assistance (avec la mise en place des PUV, le « libre choix » de chacun des agents, les moyens disponibles) : « il faut être pragmatique »!

- le **DEVELOPPEMENT** : quid de l'avenir du développement dans un DIT comme Toulouse, qui pour l'instant n'a à se mettre sous la dent que des applications micro « hors d'âge » ? Le chef de la DISI nous a parlé de la réinternalisation des applications (comme à Nice), et sur le fait que le PSI le prévoyait.

Déclaration CGT à la réunion du 16/06 avec le DISI Sud-Ouest

Après avoir fait le tour des 4 ESI, vous nous réunissez aujourd'hui dans une configuration qui préfigure le fonctionnement de la future DISI Sud-Ouest. Ainsi, nos camarades de Poitiers et Toulouse doivent venir à Bordeaux pour vous rencontrer cet après-midi. Que de moyens déployés pour une réunion de 2 à 3 heures ! Cette observation nous permet de vous rappeler notre opposition à la création de ces DISI qui, pour la CGT, ne permettront ni de garantir nos missions, ni de préserver nos emplois, ni d'améliorer le pilotage et le dialogue social au sein des structures informatiques. Lors de vos déplacements vous vous êtes voulu rassurant. Vous avez écouté mais vous n'avez apporté aucune réponse aux préoccupations des personnels. Sans trop se faire d'illusion nous espérons qu'il n'en sera pas de même aujourd'hui. La Direction Générale travaille depuis plus d'un an sur le Plan Stratégique Informatique de la DGFIP et l'on ne voit toujours rien venir ! La CGT demande depuis plusieurs mois une visibilité sur ce PSI car c'est bien lui qui va fixer le cadre de nos missions et les moyens qui nous seront donnés. Nous vous demandons donc aujourd'hui des informations sur ce PSI. La CGT vous a exposé dans ses publications ou lors de rencontres les préoccupations et les revendications des personnels des 2 CSI et des 2 DIT de votre DISI. Nous tenons à vous les rappeler aujourd'hui et nous serons attentifs aux réponses que vous apporterez.

CSI de Bordeaux : Les agents s'interrogent sur leur avenir proche (organisation en GTS/G2A, horaires, astreintes, effectif, répartition des agents en fonction du réaménagement des missions). Sur l'assistance le PUV Part a démarré. Concernant le SIL, la fusion de deux services (EID et CTR) est prévue au 1er septembre et à ce jour les agents concernés ignorent l'organisation choisie (quel effectif ? quel encadrement ? quelles qualifications ?). Ils ne connaissent pas précisément leurs missions ni leurs futures rémunérations. Ils ignorent si des recrutements et des plans de formation sont prévus. Sur l'ADO la polyvalence est de plus en plus demandée aux agents. La CGT considère que le service change de missions et qu'il est temps de réfléchir à une organisation équilibrée des tâches et de s'interroger sur la disparité des primes des agents de ce service. Elle demande une harmonisation par le haut.

CSI de Poitiers : L'inquiétude est très forte sur le devenir du service RH. Quelles missions resteront au CSI (RH de proximité) et avec quel effectif ? EIFI : les agents sont inquiets sur l'avenir de la mission. Les NIPSON vont être conservées jusqu'à fin 2012 avec une maintenance garantie d'un an. Mais ensuite ? Nous voulons la certitude que l'EIFI ne fermera pas même si le centre de Meyzieu monte en charge. Dans ce service comme ailleurs, la perte d'emplois, due aux départs à la retraite, aux promotions ou aux mutations, non remplacés, implique des conditions de travail difficiles aux agents de ce service, compte-tenu de la charge de travail en hausse. Nous devons garder nos missions avec de vrais moyens : des créations d'emplois. Au GTS (Gestion Technique des Systèmes) les agents s'inquiètent de voir évoluer le périmètre des astreintes sans que pour autant leurs indemnités, déjà minimes, soient réévaluées. Par ailleurs quel sera le périmètre du SIL et quelle solution sera trouvée ? Quelle vue à moyen et long terme sur les missions actuelles ? Quelle suite apportez-vous à la pétition des personnels du début d'année concernant la perte de certains avantages sur les règles de vie quotidienne ?

DI de Toulouse : Le DI serait destiné à devenir un centre de développement : sur quelles missions, avec quels moyens, quelle formation. Devra-t-il continuer à maintenir des applications micros en fin de vie dans des technologies déclarées obsolètes par le SI ? Quel avenir pour le développement de l'application de la redevance ? Les personnels s'interrogent également suite à la fin du service éditique et à la réorganisation de l'exploitation/production. L'idée de regroupement de partitions IBM sur la machine de Tours semble ressortir de différentes réunions à tout niveau. La CGT demande que soit précisée clairement l'orientation du DI. Par ailleurs, quelle localisation et quel pilotage de la CID seront décidés. Quelles garanties sont apportées aux ex-dactylocodeuses affectées au SAU, quand les primes TAI seront versées aux collègues de la CMI détenteur des qualifications ? La CGT demande aussi le remplacement des emplois vacants de la CMI. Le SAU se voit doté d'un nombre important de personnels (+ de 35) et il est difficile de faire le lien entre cet effectif pléthorique et les missions qui lui seront confiées : super-centre d'assistance ? PUV ?

DI de Bordeaux : Il est fléchi aussi comme DI de développement. Les personnels affectés sur les applications traditionnelles (PSAR, VIR, REP) souhaitent savoir la pérennité de leurs missions. Vont-ils aussi rejoindre le pôle de développement ? A quelle échéance ? Le pôle de développement sera-t-il toujours spécialisé dans l'informatique décisionnelle ? Se verra-t-il confié suffisamment de projets pour tous les développeurs ? Le service éditique sait aussi que son avenir est en suspens avec le transfert des éditions sur le centre de Meyzieu. Jusqu'à quand ? La mise en place des nouvelles modalités de l'assistance posent problème : comment va être organisé la CID, quel pilotage ? La création de la SIL est aussi problématique avec un seul informaticien du DI rejoignant cette nouvelle structure. Ici aussi, quel pilotage et comment sera organisé le travail ? Enfin, les personnels souhaitent savoir si leur présence dans les locaux de la DRFiP33 est garantie et jusqu'à quand. Aux restructurations qui s'enchaînent ils ne souhaitent pas ajouter un chamboulement géographique.

Dialogue social : Nous souhaitons enfin aborder le sujet du dialogue social. En effet, la mise en place d'une instance interrégionale, couvrant Poitiers, Bordeaux et Toulouse, mais également à court/moyen terme l'ensemble des départements des régions Poitou-Charente, Gironde et Midi-Pyrénées lorsque l'assistance sera intégralement rattachée à la DISI, ne va pas sans poser des problèmes d'organisation, puisque cela entraînera de fait des déplacements de la part de certains d'entre nous, que ce soit ici même au siège de la DISI ou dans les différents lieux de travail des agents. C'est d'ailleurs l'une des raisons de notre hostilité à la mise en place des DISI, dans la mesure où la CGT a toujours estimé qu'un dialogue social de qualité doit se faire à « taille humaine », chose difficile voire impossible dans la configuration qui nous est imposée.

C'est pourquoi nous demandons à ce que ce facteur supplémentaire d'éloignement géographique soit pris en compte par la Direction Générale et vous-même lors de l'attribution des droits et moyens de fonctionnement aux organisations syndicales représentatives, afin que les représentants du personnel puissent assurer leur mission correctement. S'il nous est difficile de chiffrer précisément ces besoins aujourd'hui, une première dotation supplémentaire de 100 DAS pour l'année 2011, afin de permettre de couvrir nos déplacements sur les différents établissements de la DISI Sud-Ouest, nous paraît un bon début. De la même façon que des compensations en terme de personnel doivent être prévues afin de compenser les absences plus longues de certains de ces représentants en raison des distances à parcourir – distances dont au passage il faudra tenir compte dans l'attribution de délais de route, dont nous l'espérons vous ne serez pas avare.



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques.

Nom, Prénom :

Grade :

Adresse administrative :

Adresse mél :

Date :

Signature :